

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**BREVET DES MÉTIERS D'ART**  
**SESSION 2024**  
**HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
**Coefficient : 2,5**

**Indications sur les attentes**

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

**L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.**

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des **éléments à valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : REPERE	1/9

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

### Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.

Grille parue au **BOEN** n°47 du 16 décembre 2021.

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) <b>/ 6 points</b>	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'approprier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) <b>/8 points</b>	Questions sur documents	- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) <b>/6 points</b>	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

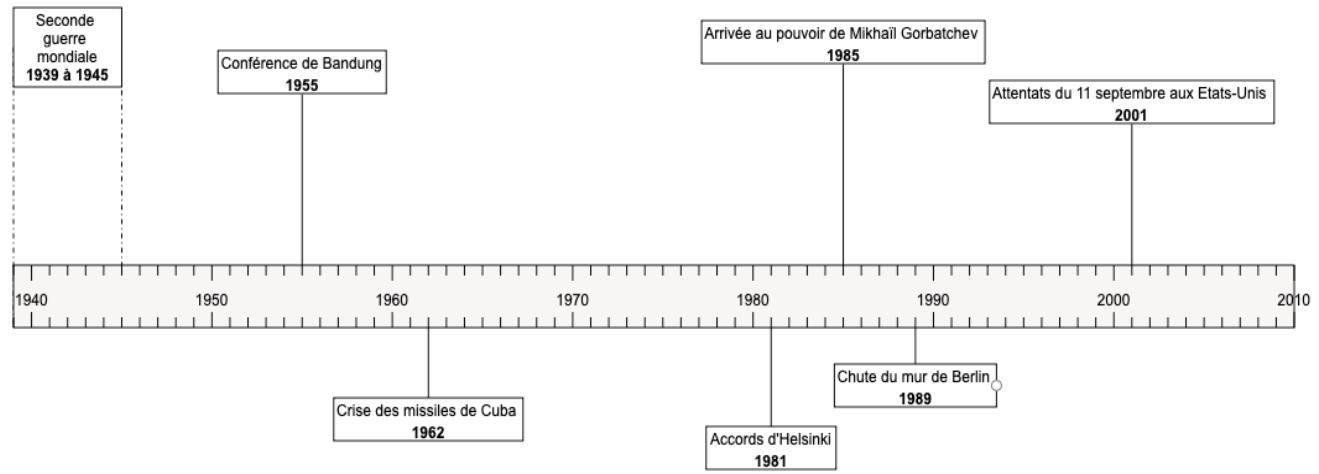
## Première partie : Histoire (6 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

**Compétence : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques (3 points)**

Question 1 : placez sur la frise chronologique ((annexe 1 page 3/13 à rendre avec la copie) :

- Crise des missiles de Cuba : 1962
- Les accords d'Helsinki : 1981
- La chute du mur de Berlin. 1989



*Élément(s) de valorisation : précision des dates : jours, mois.*

Question 2 : définissez la notion de superpuissance.

*Réponse attendue : Une superpuissance est un pays qui domine le monde par ses ressources économiques, militaires, politiques et culturelles. Elle influence les autres puissances et le cours des événements mondiaux.*

*Élément(s) de valorisation :*

- Tout exemple mobilisé pour illustrer la définition.
- Développement d'un ou plusieurs critères définissant la superpuissance.
- Toute chronologie des superpuissances (2 superpuissances de la guerre froide : les États-Unis et l'URSS pendant la guerre froide ; les États-Unis seule superpuissance après la chute de l'URSS ; la Chine, considérée actuellement comme une superpuissance ; l'opposition actuelle URSS/ États-Unis lors de la guerre en Ukraine : le retour de l'URSS comme superpuissance ?)

## **Compétence : S'approprier les démarches historiques (3 points)**

**Question 3** : en quelques lignes, répondez à la question suivante : « Pourquoi la conférence de Bandung a influencé les relations internationales durant la guerre froide ? » Vous pouvez organiser votre réponse en vous appuyant sur le contexte historique, les acteurs, et les conséquences de cet événement.

**Réponse attendue :**

*La conférence de Bandung se déroule dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation. Le monde est alors divisé en deux blocs opposés et rivaux, le bloc de l'Ouest dirigé par les États-Unis et le bloc de l'Est dirigé par l'Union soviétique. Parallèlement, les peuples colonisés se lancent dans la lutte pour leur indépendance qu'ils obtiennent par la négociation ou par la force.*

*Dans ce double contexte se tient en 1955, à Bandung, en Indonésie une conférence réunissant, des pays d'Asie et d'Afrique, récemment décolonisés ou encore en lutte pour leur indépendance.*

*Par leur résolution finale, les pays participants à la conférence mettent en évidence l'attachement au principe de non-alignement par rapport aux deux blocs qui se défient dans le cadre de la guerre froide mais aussi la souveraineté et l'égalité entre toutes les nations, le refus de toute ingérence des grandes puissances en matière de politique intérieure des États et la lutte pour la paix.*

*Cette conférence constitue donc un moment clé dans l'histoire des relations internationales, car elle permet l'émergence d'une troisième voie, un Tiers-Monde, indépendant, permettant ainsi à ces pays de se faire entendre sur l'échiquier international.*

*Les conséquences de cet événement sur les relations internationales pendant la guerre froide sont importantes : Tout d'abord, l'équilibre binaire de la guerre froide va être bouleversé par cette troisième voie possible, proposant une alternative aux États qui ne veulent pas tomber dans l'orbite d'une des deux superpuissances. De plus, la dénonciation du colonialisme ainsi que l'égalité et la solidarité entre les États participant à la conférence va accélérer le processus de décolonisation et favoriser la coopération entre les pays du sud. Enfin, la conférence met l'accent sur la paix mondiale et la coexistence pacifique ce qui influencera les discussions internationales sur la paix et la résolution pacifique des crises de la guerre froide en mettant en avant le rôle primordial des Nations Unies.*

### **Élément(s) de valorisation**

- Précisions géographiques ou historiques : Indonésie, île de Jakarta, 18 au 25 avril 1955...
- Tout élément sur le contexte, les acteurs ou les conséquences correctement développé.

## Deuxième partie : Géographie (8 points)

**Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.**

Capacités évaluées :

- Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion.
- Mener et construire une démarche géographique et la justifier.

### SUJET

#### L'adaptation aux risques : le projet de déplacement du village de Miquelon

Questions et réponses possibles

Question 1 : citez les risques auxquels est soumis le village de Miquelon. (Document 1)

*Réponse possible : Au moins deux éléments attendus parmi : menace de submersion, tempête, ouragan ou cyclone, et élévation du niveau de la mer.*

*Élément(s) de valorisation :*

- plus de deux éléments cités.
- toute précision relative à la vulnérabilité accrue des littoraux (concentration des hommes et des activités, altimétrie), à l'inégale exposition des littoraux aux risques climatiques notamment les territoires ultramarins.

Question 2 : identifiez les mesures de prévention qui ont été mises en place et la solution qui permet de mettre définitivement les habitants à l'abri. (Document 2)

*Réponse possible :*

- Les mesures : Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) et l'interdiction de construire de nouvelles habitations et infrastructures sur la commune de Miquelon.
- La solution : Relocalisation du village sur un nouveau site.

*Élément(s) de valorisation : développement pertinent d'un ou plusieurs éléments.*

Question 3 : présentez les actions de la commune de Miquelon pour impliquer les habitants dans le projet de relocalisation du village. (Document 3)

*Réponse possible : Les actions concernent l'implication des habitants par une concertation : participation à des ateliers, réunions publiques, vote sur les propositions issues de ces ateliers.*

*Élément(s) de valorisation : présentation détaillée d'un ou plusieurs éléments de la concertation.*

Question 4 : présentez les enjeux et les freins du projet de relocalisation du village de Miquelon. (Documents 1 à 3)

*Réponse possible : Au moins 3 enjeux attendus parmi :*

- les enjeux économiques : garder un dynamisme économique local, accueillir de nouveaux habitants avec la construction de nouveaux logements ;*
- les enjeux environnementaux : préserver au maximum les espaces naturels, construire un éco-village ;*
- les enjeux sociétaux : préserver et repenser une manière d'habiter et de vivre, faire évoluer l'architecture pour l'adapter à la relocalisation et au dérèglement climatique.*

*Au moins deux freins attendus parmi :*

- le coût du financement du projet ;*
- l'acceptation de la relocalisation par les habitants ;*
- la destruction d'espace naturel sur le nouveau site.*

*Élément(s) de valorisation : tout élément supplémentaire correctement présenté.*

Question 5 : À l'aide des documents et de vos connaissances, situez et décrivez un risque naturel majeur pour les populations d'un territoire français vulnérable de votre choix, puis justifiez l'organisation de sa gestion.

*Réponse possible : Le candidat devra dans un premier temps préciser la localisation, l'aléa et les enjeux du risque naturel choisi. Dans un second temps, il présentera les mesures de prévention et de gestion de ce risque (surveillance, informations, aménagements...) en justifiant les mesures prises.*

*Éléments de valorisation :*

- précision des acteurs de la gestion du risque choisi (État, collectivités territoriales, citoyens...).*
- référence aux conséquences possibles du changement climatique sur les risques naturels.*
- toute référence pertinente à d'autres notions du programme : changements globaux, risque systémique (risques sanitaires plus importants sur les espaces littoraux) ;*

## **Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)**

### Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

### Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

#### Sujet : **Les réseaux sociaux et le cyberharcèlement**

#### Questions et réponses possibles

Question 1 : identifiez le principal objectif du *Digital Services Act* (DSA). (Document 1)

*Réponse possible : On attendra du candidat une citation du document1. Le Digital Service Act (DSA) a pour objectif principal d'apporter « une meilleure protection des internautes européens contre les contenus illicites, dangereux et préjudiciables, en encadrant les activités des grandes plateformes numériques. ». Une reformulation de cette citation sera également acceptée.*

#### *Élément(s) de valorisation :*

- La mention du fait qu'il s'agit d'une première mondiale.
- Toute connaissance relative au fonctionnement du Conseil de l'Union Européenne. Le Conseil de l'Union européenne est une des trois principales institutions de l'Union européenne, avec la Commission européenne et le Parlement européen. Le Conseil réunit les ministres des États membres. Sa présidence est assurée de manière semestrielle par un des États membre. Il partage le pouvoir législatif et le pouvoir budgétaire avec le Parlement européen.

Question 2 : relevez les deux formes de cyberharcèlement mises en avant par la streameuse Ultia. (Document 2)

*Réponse possible : La streameuse Ultia dénonce les messages haineux et moqueurs qu'elle considère être du cyberharcèlement.*

#### *Élément(s) de valorisation :*

- On acceptera la mention d'une troisième forme de cyberharcèlement que sont les propos sexistes mentionnés dans le dernier paragraphe.
- Le candidat qui donnera une définition précise du harcèlement et/ou du cyberharcèlement.

*Il est défini comme "un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule".*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : REPERE	7/9

« Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc. »

Question 3 : sélectionnez la mesure du document 1 qui illustre le mieux les abus dénoncés dans le document 2. Justifiez votre réponse. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : La dernière mesure mentionnée dans le document est celle qui correspond aux abus dénoncés par la steameuse Ultia dans le document 2. Les plateformes concernées par le DSA doivent « analyser les risques liés à leurs services en matière de contenus illégaux, d'atteinte à la vie privée ou à la liberté d'expression, de santé ou de sécurité et mettre en place les moyens pour les atténuer. »

Le candidat devra ensuite justifier ce choix à l'aide du document 2 notamment par le nombre de messages reçus ou publiés : « sur Twitter, des centaines de messages moqueurs ont été publiés en réponse. »

« plus de 17 000 tweets évoquant Ultia ont été mis en ligne au cours des trois derniers jours, en plus des milliers de commentaires en direct diffusés sur Twitch. »

ou encore son échange houleux avec le youtubeur Inoxtag « Ce dernier avait en effet profité du fait qu'une jeune femme mexicaine ne maîtrise pas le français pour lui proférer des propos sexualisés, en public. » )

Élément(s) de valorisation :

- Toute autre mention à des faits de cyberharcèlement notamment en référence à l'actualité.
- Tout candidat qui ira au-delà de la question et établira un lien avec une autre mesure de contrôle du phénomène notamment les mesures, « mettre en place un système de signalement des contenus illicites », ou « suspendre les comptes publiant des contenus illicites ».

Question 4 : présentez les éléments qui favorisent le cyberharcèlement et ses conséquences chez les jeunes de 18 à 25 ans. (Document 3)

Réponse possible : On attend du candidat qu'il soit capable de sélectionner les données utiles à la réponse sans citer l'ensemble des chiffres du document. On attend du candidat une réponse organisée en 2 parties.

D'abord une mention des éléments qui favorisent le cyberharcèlement :

- « Les jeunes déclarent en moyenne avoir un compte sur 8 réseaux sociaux » ;
- « 68 % des jeunes vont sur les sites de jeux en ligne » ;
- « 90 % des jeunes estiment que leur temps passé sur internet et les réseaux sociaux a augmenté suite à la crise COVID et aux périodes de confinement. » ;

Puis leurs conséquences chez les jeunes de 18 à 25 ans. 60 % des jeunes estiment avoir été victime de cyberharcèlement parfois sans en avoir réellement conscience.

Élément(s) de valorisation :

- Toute mention aux difficultés pour certains de bien identifier le phénomène du harcèlement quel qu'il soit avec rappel éventuel de la définition du harcèlement : "un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule".

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : REPERE	8/9

- Les autres risques sur internet auxquels les jeunes sont confrontés en plus du cyberharcèlement : piratage des données personnelles, diffusion d'informations personnelles, mauvaises rencontres...
- Toute mention relative aux lois sur la protection des données ou celle sur le droit à l'image. Exemple : référence personnelle à la signature, en début d'année, d'un document autorisant la diffusion de leur image dans le cadre scolaire.
- Tout lien établi avec le document 1 et le DSA, et la nécessité de protéger les utilisateurs.

Question 5 : vous participez à un débat sur le cyberharcèlement dans votre lycée. La question posée est la suivante : « Pourquoi est-il nécessaire d'encadrer les échanges sur les réseaux sociaux ? »

Exposer votre point de vue dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes environ. Vous vous appuierez sur vos connaissances et les documents.

*Réponse possible : On attend du candidat une réponse entièrement rédigée et organisée d'une longueur suffisante qui pourra prendre la forme d'un discours à la première personne ou d'un paragraphe qui démontrera une prise de position.*

*On attend du candidat qu'il mette en avant la nécessité d'un encadrement en s'appuyant sur le document 1 qu'il pourra justifier par des références aux documents 2 et 3. On attend, pour cela, l'exploitation des données et la confrontation des documents 1 et 3 qui pourront justifier son point de vue. Par exemple : l'augmentation des risques, le confinement ou l'âge des victimes. On attend du candidat, une réflexion objective sur la prévention et sa relative efficacité.*

*On pourra également attendre des liens avec les notions du programme telles que la liberté d'expression, la responsabilité...*

*Le candidat pourra mettre en avant les autres risques et dérives auxquels sont confrontés les adolescents afin d'ouvrir le débat.*

**Élément(s) de valorisation :**

- Toute définition des termes du sujet « réseaux sociaux » et « cyberharcèlement ».
- Toute justification des choix et capacité à mobiliser des exemples probants (expériences personnelles, faits d'actualité...)